



Communiqué de presse

Le Ministre des Outre-mer qui était en déplacement dans le département les 15 et 16 juillet avait laissé entendre que le gouvernement n'allait pas respecter les engagements électoraux de Monsieur HOLLANDE en ce qui concerne le versement de l'indexation des salaires aux fonctionnaires de l'Etat au plus tard en janvier 2013 à cause de la situation financière des collectivités locales.

Depuis, à la demande du SNUIPP Mayotte, trois rencontres ont eu lieu à Paris :

- le 26/07 au ministère de l'Education Nationale avec le Conseiller Social du Ministre (en présence de représentant du ministère des Outre-mer et de la fonction publique) ;
- le 31/07 à l'Elysée avec le Conseiller outre-mer du Président de la République ;
- le 6/08 à Matignon le Conseiller outre-mer et le Conseiller technique outre-mer du Premier Ministre.

Ce que nous pouvons retenir :

- 1- La possibilité de participer aux permutations informatisées pour les Professeurs des Ecoles semble être obtenue. Les discussions avec le ministère de l'éducation nationale devraient se poursuivre sur les questions d'intégration dans le corps des PE, de formation, de recrutement en automne ...
- 2- Sur les constructions, le dossier semble être embourbé. Aucune annonce concrète n'a été divulguée mais apparemment, pour le gouvernement, le problème ne se situerait pas au niveau du financement mais de la maîtrise d'œuvre ...
- 3- S'agissant de l'indexation des salaires, des éléments laisseraient croire que le gouvernement entend respecter les promesses électorales.

Cependant, sur ce dernier point, les hésitations du gouvernement et les informations qui proviennent de la préfecture de Mayotte appellent à plus de prudence et de vigilance. D'autant plus que dans d'autres services, notamment à la police nationale, il a été décidé d'accorder une indexation des salaires aux seuls fonctionnaires (recrutés localement) qui n'ont pas leurs intérêts moraux et financiers dans le 101^{ème} département ...

Le SNUIPP Mayotte ne baisse pas la garde malgré des signes qui démontrent plus d'attentions et d'écoutes à l'égard des revendications des enseignants du premier degré de Mayotte. L'histoire a démontré que les gouvernements successifs étaient plus enclin à perpétuer à Mayotte les discriminations ... Une réunion élargie du conseil syndical du SNUIPP Mayotte aura lieu juste avant la rentrée pour décider de la suite.

En tout état de cause, le SNUIPP Mayotte appelle les syndicats et les autres fonctionnaires de l'Etat concernés par les promesses électorales de l'actuel Président de la République à se mobiliser très sérieusement et très rapidement pour ce droit qui les concerne aussi !

Fait à Mamoudzou, le 8 août 2012

**Pour le SNUIPP/FSU Mayotte
Le Secrétaire Départemental
Rivomalala RAKOTONDRAVELO**